

12 octobre

La grande assemblée de Noron

Là où je vis, j'agis." Le slogan symbolise bien la nouvelle façon de gérer, collective et démocratique, incarnée par les conseils de quartier, dont l'installation a marqué l'actualité niortaise de l'année écoulée.

Fin 2001, le Maire charge son adjoint Rodolphe Challet d'instaurer à Niort ces nouvelles instances de participation des habitants à la vie publique. La commission municipale de la Citoyenneté se met rapidement au travail et organise cinq réunions publiques. Objectif : associer le plus étroitement possible les Niortais aux actes fondateurs des conseils, à savoir le découpage géo-

graphique et la rédaction d'une charte de fonctionnement. Le **27 février**, la loi rend obligatoires les conseils de quartier, mais uniquement dans les villes de plus de 80 000 habitants. Ce qui n'empêche pas l'assemblée municipale d'approuver, quelques jours

plus tard – le **11 mars** –, leur création dans notre ville. Fin juin, les neuf conseils élisent leur bureau et planchent sur leur propre règlement intérieur. Le Maire annonce, avant les départs en vacances, qu'en 2003 les conseils disposeront d'une enveloppe globale de 1,5 million d'euros... Il ne s'agit plus seulement de donner son avis, mais bien de décider et d'agir.

A la rentrée, les conseils entrent dans le vif du sujet : création de commissions, calendriers de réunions, premiers projets. Le **12 octobre**, tous les conseillers se retrouvent en réunion plénière, la première de

leur histoire, à Noron. Il est beaucoup question dans les propos échangés de partage de l'espace public, de lutte contre les incivilités, des transports collectifs. Ainsi émerge une préoccupation commune à tous les conseils : l'intérêt général. ■



Darré

SOUCHÉ

Le comité se met en quatre

Pas de répit pour les habitants de Souché avec le comité de quartier ! Ici, on aime sortir et se retrouver. Quatre temps forts rythment l'année 2002. Le **14 juin**, pendant la fête du quartier, 300 personnes assistent à la projection en plein air de La vérité si je mens 2. Après l'été, le **22 septembre**, les 140 exposants du vide-grenier attirent à l'Espace Gillier une petite foule de chineurs. Le **10 novembre**, 530 coureurs se massent sur la ligne de



Darré

départ de la 5^e Ronde de Souché, une course de 10 km dans le quartier. Un peu de repos en fin d'année ? Eh bien non ! Le Comité invite les habitants à décorer leur maison pour Noël. Pour faire rêver les enfants... ■

SAINTE-PEZENNE, SURIMEAU

Chemin communal et fête nationale

Le **14 juillet**, les Niortais ont rendez-vous au nord de la ville, pour découvrir un nouveau parcours du chemin communal du III^e millénaire : celui de Surimeau. Un des plus attachants, à n'en pas douter. Balades à vélo ou à pied, solitaires ou en groupe animées par l'association Projifas... un vrai régal, qui se poursuit dans le décor champêtre de Chantemerle, où le Conseil municipal offre un buffet. Pour calmer les petites faims et les grandes soifs... avant de rejoindre le centre-ville pour le feu d'artifice. ■

CENTRE-VILLE

Père Noël et la dragonne...

Le marché de Noël expose ses trésors le **13 décembre**. Les artisans de la société Mille feux illuminent les 28 chalets en bois qui défilent au pied du Donjon

tout ce que notre région compte de curiosités artisanales et culinaires. C'est toute la ville qui se joint à la fête : commerçants, associations comme le Chaleuil Dau Pays

Niortais... et les enfants bien sûr qui surveillent d'un œil un peu anxieux l'arrivée en fanfare des lutins, des échassiers, des œufs, et même de... la dragonne ! ■



Darré